

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/8/1
5 septembre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS—INDE (2003– 2007)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour l'Asie (ODB): M. J. Powell

Attaché de liaison, ODB: M. K. Sato tél.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le programme de pays pour l'Inde 2003–2007 repose sur le schéma de stratégie de pays (SSP) approuvé par le Conseil d'administration en mai 2001 (voir annexe I). La méthodologie suivie a été mise au point au cours des deux années d'un travail approfondi d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), d'examen spéciaux effectués par secteur, et de consultations avec les participants au programme: représentants du gouvernement central, des États et des collectivités locales, ONG et ministères chargés de l'exécution. Le cycle du programme de pays a été harmonisé avec celui du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et avec le dixième plan quinquennal du gouvernement.

L'Inde est parvenue à l'autosuffisance en matière de production de céréales alimentaires et détient actuellement des réserves substantielles. Pourtant, plus de 200 millions d'Indiens souffrent toujours de la faim et d'une insécurité alimentaire chronique, et 40 millions d'entre eux font face à des catastrophes naturelles constantes. Les statistiques concernant la faim et le dénuement révèlent l'ampleur de la vulnérabilité des femmes et des enfants. L'Inde a l'un des plus vastes programmes d'aide alimentaire ciblée au monde, mais l'efficacité de ce dernier a été limitée.

Dans un tel contexte, le but du programme de pays est double: premièrement, il jouera un rôle de catalyseur des efforts mis en œuvre par le pays pour réduire la vulnérabilité et éliminer la faim et l'insécurité alimentaire des populations pauvres visées victimes de la faim. Deuxièmement, il favorisera l'élaboration et la démonstration de modèles assurant la sécurité alimentaire immédiate et à plus long terme dans les districts des États les moins développés du pays où l'insécurité alimentaire est la plus marquée. Ces buts sont associés au rôle de promotion de l'objectif du gouvernement qui est de libérer l'Inde de la faim.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités sur cinq domaines prioritaires recensés dans son cadre de politique générale visant à favoriser le développement. Le présent programme de pays répond aux priorités 1, 2 et 3 en mettant en œuvre les activités ci-après:

- **Améliorer l'état nutritionnel des enfants et des femmes (appui des Services de développement intégré de l'enfant [ICDS]).** Le PAM s'attachera à venir en aide à un nombre accru de femmes enceintes et de mères allaitantes souffrant de malnutrition ainsi que d'enfants de 0 à 6 ans, en particulier ceux de moins de 3 ans, en fournissant, par le biais du programme ICDS, des suppléments alimentaires nutritifs et enrichis.
- **Investir dans le développement humain, en privilégiant tout particulièrement les filles (vivres pour l'éducation).** La fourniture d'une collation en milieu de matinée sous forme d'un aliment enrichi en micronutriments (Indiamix) servira de modèle pour remplacer le programme national actuel de repas de midi. Un programme de distribution de rations à emporter exclusivement destinées aux filles permettra aux familles qui vivent dans l'insécurité alimentaire de scolariser les filles.
- **Améliorer la sécurité alimentaire par l'atténuation des effets des catastrophes et par la création d'actifs (vivres-contre-travail [VCT]).** Le PAM appuiera toute une gamme de mesures ayant pour objet de créer des actifs et d'atténuer les effets des catastrophes par le biais d'activités VCT, dans le cadre d'une approche globale visant



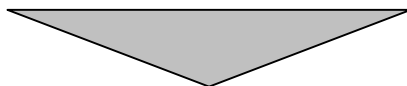
à mettre en place des moyens de subsistance durables. En complément des ressources du PAM, des efforts seront mis en œuvre pour mobiliser les investissements dans les États et les districts en complément des activités VCT par le biais de la gestion conjointe des ressources forestières et de la gestion des bassins versants, comme point de départ de la mise en œuvre de microplans villageois.

Les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les ministères du gouvernement, les ONG nationales et internationales et la société civile seront renforcés. La participation communautaire et la décentralisation des décisions caractériseront l'exécution du programme. L'ACV fournira des apports essentiels en matière de ciblage, de suivi et d'évaluation du programme, d'analyse de la sécurité alimentaire et de promotion de la cause des pauvres qui souffrent de la faim.

Sous réserve de la disponibilité de ressources supplémentaires, des activités complémentaires sont également prévues sous forme d'un programme élargi d'alimentation et de nutrition en milieu scolaire, de lutte contre la tuberculose, d'appui aux activités visant à éliminer le travail des enfants et de lutte contre le VIH/SIDA.

Pour le programme de pays proposé pour l'Inde, qui couvre la période 2003–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 123,8 millions de dollars E.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels directs (COD) de base, et de 74,0 millions de dollars pour des activités complémentaires.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays établi pour l'Inde (2003–2007)
(WFP/EB.3/2001/8/1).



ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. Le programme de pays a deux buts simultanés. Premièrement, il jouera un rôle de catalyseur des efforts mis en œuvre par le pays pour réduire la vulnérabilité et éliminer la faim et l'insécurité alimentaire des populations pauvres visées qui souffrent de la faim. Deuxièmement, il favorisera l'élaboration et la démonstration de modèles qui assureront la sécurité alimentaire immédiate et à plus long terme dans les districts des États les moins développés du pays où l'insécurité alimentaire est la plus marquée. Les interventions du PAM, en partenariat avec le gouvernement, les organismes de développement et les organisations locales, visent à mobiliser les politiques et les ressources en concevant et en mettant en œuvre des modèles institutionnels novateurs. L'objectif est d'aider le gouvernement et les organismes de développement à mettre en place des dispositifs de sécurité alimentaire et à éliminer la faim en mettant en synergie l'aide alimentaire et les interventions complémentaires dans les districts où l'insécurité alimentaire est la plus marquée et dans les États les plus pauvres du pays. La conception et la mise en œuvre de tels modèles de partenariat devraient avoir un effet de démonstration pour les programmes nationaux d'aide alimentaire en cours et inciter les milieux du développement en place à se pencher sur la sécurité alimentaire.
2. Les buts du programme de pays découlent de la situation tout à fait particulière de l'Inde en matière de sécurité alimentaire. Cette dernière se caractérise par un certain nombre de paradoxes. Le pays a atteint l'autosuffisance en ce qui concerne la production de céréales alimentaires et détient à l'heure actuelle des stocks substantiels en réserve¹, mais plus de 200 millions d'Indiens souffrent encore de la faim et d'une insécurité alimentaire chronique. Les statistiques concernant la faim et le dénuement, en particulier des femmes et des enfants, sont affligeantes. Près de la moitié des enfants souffrent de malnutrition et de retard de croissance, 33 pour cent d'entre eux ayant un poids insuffisant à la naissance et 69 sur 1 000 ne vivant pas au-delà de l'âge de 1 an. L'anémie et les autres carences en micronutriments sont courantes chez les femmes enceintes, entraînant un taux élevé de mortalité maternelle (410 pour 100 000 naissances vivantes). Dans le même temps, bien que l'Inde ait mis sur pied ce qui est peut-être le programme d'aide alimentaire ciblé le plus important au monde², son efficacité a été limitée. Les études d'évaluation montrent que moins de la moitié des quantités de céréales alimentaires subventionnées distribuées par le système public de distribution ont été consommées par les 40 pour cent les plus démunis de la population et que les allocations de vivres étaient trop modestes pour avoir un impact significatif en matière de transfert des revenus des ménages pauvres.

¹ Les projections indiquent néanmoins que, compte tenu des prévisions relatives à la croissance démographique et à la progression des revenus, la demande devrait dépasser l'offre nationale à moyen terme.

² Les trois principaux programmes couvrent ensemble près d'un tiers de la population indienne et absorbent environ 20 millions de tonnes par an. Environ 24 millions d'enfants et de mères sont visés par les ICDS du gouvernement, 98 millions d'enfants scolarisés reçoivent une collation quotidienne ou un repas à l'école et près de 200 millions d'Indiens pauvres bénéficient du système public de distribution.



3. Pour atteindre les objectifs du programme de pays, le PAM jouera un rôle actif de sensibilisation en faveur de la mobilisation et de l'utilisation des ressources et, plus important encore, en vue d'orienter les politiques. L'organisation d'une conférence nationale sur les micronutriments, qui a abordé les questions concernant les aliments d'appoint enrichis, a représenté un pas dans cette direction. La préparation de l'Atlas de l'insécurité alimentaire dans l'Inde rurale, une série de discussions faisant intervenir des experts techniques au niveau central et à celui des États, universitaires, des établissements de chercheurs (Fondation de recherche Swaminathan, un institut de recherche de renom) et des représentants d'organismes d'aide bilatérale (Agence canadienne de développement international [ACDI]) et d'autres institutions des Nations Unies. Le processus s'est achevé par une consultation nationale sur le thème "libérer l'Inde de la faim", au cours de laquelle le gouvernement a réitéré son engagement en faveur de l'élimination de la faim au nombre des buts de son prochain dixième plan quinquennal (2002–2007). Les recommandations visant à renforcer les programmes d'aide alimentaire sont énoncées dans un ouvrage du PAM³ lancé par le Premier ministre indien.
4. L'objectif primordial du programme de pays serait la faim dont souffrent les enfants et les femmes dénutris des zones rurales, en particulier de mettre un terme à la discrimination que subissent les femmes et les filles ainsi qu'aux effets préjudiciables de cette dernière sur la malnutrition et la vulnérabilité. Un objectif tout aussi important serait de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire dans les zones sujettes à des catastrophes naturelles constantes, en tout premier lieu la sécheresse.
5. L'approche et les modalités adoptées pour les interventions seront un aspect important du programme de pays. Six paramètres importants définissent l'optique consistant à élaborer des modèles d'interventions alimentaires favorisant le développement, à savoir: i) privilégier les femmes comme principaux agents du changement; ii) bien cibler; iii) créer des synergies entre les interventions; iv) pratiquer une gestion décentralisée; v) faire davantage attention aux effets des interventions sur le développement; et vi) améliorer la rapidité d'intervention en cas de catastrophe.
6. La place importante accordée dans le programme de pays aux filles et aux femmes en tant que principaux agents du changement s'explique par l'efficacité reconnue des programmes de développement basés sur l'aide alimentaire lorsque les interventions sont ciblées par le biais des filles et des femmes. Les femmes sont la clé de l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, et c'est essentiellement grâce à elles que le cycle de la malnutrition qui se répercute d'une génération à l'autre peut être brisé.
7. Le choix des groupes et des zones cibles découle d'une analyse ACV réalisée en trois étapes⁴ pour recenser les zones et les populations dont l'insécurité alimentaire était la plus marquée et cerner les dimensions de leurs problèmes. La vulnérabilité aux catastrophes fréquentes a été un facteur important d'identification des zones cibles. Les résultats de l'analyse ACV qui orientent le programme de pays vers des districts sélectionnés de sept États: Chhattisgarh, Gujerat, Jharkhand, Madhya Pradesh, Orissa, Rajasthan et Uttaranchal. Près de 25 pour cent de la population indienne vit dans ces États, où l'on trouve un nombre

³ PAM, 2001. *Enabling Development: Food Assistance in South Asia*. New Delhi, OUP.

⁴ La première partie de l'analyse a identifié 8 des 28 États de l'Inde comme étant ceux où l'insécurité alimentaire était la plus marquée. Dans un deuxième temps, on a identifié les districts les plus vulnérables dans ces huit États; la troisième étape était une analyse qualitative reposant sur un travail participatif d'établissement des profils de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité qui a permis de recenser les communautés et les ménages dont l'insécurité alimentaire était la plus marquée dans un échantillon de districts. Les renseignements sur la dynamique de l'insécurité alimentaire et les préoccupations concernant la différence de situation entre les deux sexes ont été pris en compte pour cette analyse de l'insécurité alimentaire.



disproportionné de personnes souffrant de la faim et de l'insécurité alimentaire. Les femmes et les enfants y sont nettement plus pauvres que dans le reste du pays.

8. D'après l'analyse, les groupes cibles appartiennent à trois grandes catégories: i) ceux qui appartiennent à la catégorie des tribus et castes énumérées; ii) ceux qui habitent dans des zones frappées par des catastrophes fréquentes dont les moyens de survie sont rares; et iii) les paysans sans terre, les agriculteurs marginaux et les travailleurs agricoles. Dans ces ménages souffrant de l'insécurité alimentaire, le taux de mortalité maternelle élevé et la forte prévalence de la malnutrition et de l'anémie chez les femmes, les enfants de sexe féminin et les nourrissons permettent de penser que ces groupes sont les plus vulnérables, et donc prioritaires pour le programme de pays.
9. Conformément à la priorité du gouvernement, les interventions futures du PAM viseront à appuyer la décentralisation. On encouragera la décentralisation en travaillant avec les institutions locales (Panchayati Raj) et d'autres organisations communautaires en recourant fortement aux méthodes de mobilisation communautaire et à la conception et à l'exécution participatives des activités. Le concept des microplans villageois et de la collaboration avec les groupes d'entraide et les comités villageois seront les éléments principaux de l'approche participative. Les groupes féminins seront associés dès le départ, particulièrement au stade de la conception, pour veiller à ce que les besoins des femmes soient correctement pris en compte.
10. La conception du programme entend combler les lacunes de certains des programmes d'aide alimentaire en cours qui mettent plutôt l'accent sur les transferts de vivres à court terme et la création d'emplois que sur les solutions à long terme des problèmes liés à la faim. De même, promouvoir la coordination des divers programmes d'aide alimentaire qui répondent aux différents aspects de l'insécurité alimentaire des ménages créera des synergies. Ces synergies seront renforcées en assurant la complémentarité entre les interventions du PAM et celles du gouvernement et des autres partenaires de développement.
11. Le programme de pays entend combattre la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles fréquentes en adoptant des stratégies de préparation et d'intervention en cas de catastrophe ainsi que d'atténuation des effets de ces dernières dans les activités proposées. Dans les régions où l'insécurité alimentaire est chronique en raison de longues périodes de sécheresse, l'aide alimentaire permettrait la création d'actifs et la mise en place de filets de sécurité. Les activités VCT prévues dans le programme de pays sont proposées en tant que mesures de prévention des catastrophes mettant l'accent sur la gestion des ressources naturelles, y compris la gestion conjointe des forêts, la mise en valeur des bassins versants et la création d'autres actifs permettant de réduire les effets des catastrophes.

PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

12. L'orientation stratégique du programme de pays sera assurée par trois interventions:
 - améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants;
 - investir dans le capital humain, en privilégiant particulièrement les filles; et
 - améliorer la sécurité alimentaire par l'atténuation des effets des catastrophes et la création d'actifs ainsi que leur préservation.
13. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités sur cinq domaines prioritaires. Dans le cadre des activités ci-dessus, le présent programme de pays répond aux priorités 1, 2 et 3 de la politique du PAM visant à favoriser



le développement, à savoir: i) la malnutrition des femmes et des enfants en tenant compte de leurs besoins nutritionnels spéciaux; ii) le faible taux de scolarisation dans le primaire et les taux élevés d'abandon scolaire en fournissant une alimentation en milieu scolaire et des rations d'encouragement aux filles; et iii) les pénuries alimentaires et la pauvreté des ménages vulnérables en mettant en œuvre des mesures visant à préserver et à créer les actifs et à lutter contre les effets des catastrophes.

14. **Améliorer l'état nutritionnel des enfants et des femmes (appui aux ICDS).** Ce programme s'est avéré être un outil sans pareil pour atteindre les femmes et les enfants qui souffrent de malnutrition. Dans le cadre de ce dernier, le PAM fournira des rations d'appoint nutritives et des aliments enrichis aux femmes et aux enfants. On veillera à accroître le nombre des enfants de moins de 3 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes dénutris qui bénéficieront de cette intervention du programme. On améliorera le rayon d'action en s'assurant la participation d'adolescentes comme volontaires. En collaboration étroite avec l'ACDI, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le FNUAP, l'intervention encouragera également la fourniture régulière d'apports complémentaires —par exemple formation et fourniture de services de santé et de nutrition— nécessaires pour favoriser un changement des comportements. La composante enseignement préscolaire des ICDS sera renforcée afin de contribuer à l'éducation élémentaire universelle. La participation communautaire et les partenariats renforcés avec les ministères du gouvernement, les institutions des Nations Unies et les ONG, seront des caractéristiques essentielles du programme.
15. **Investir dans le capital humain, en privilégiant particulièrement les filles (vivres pour l'éducation).** Diverses méthodes reposant sur l'aide alimentaire seront utilisées pour que les enfants soient inscrits à l'école et qu'ils n'abandonnent pas leur scolarité. La fourniture d'une collation en milieu de matinée servira de modèle pour remplacer le programme national actuel de repas de midi. Associée à la fourniture d'aliments adaptés enrichis en micronutriments (par exemple de l'Indiamix) ainsi qu'à des activités sanitaires à l'école (par exemple les traitements vermifuges), la distribution d'une collation en milieu de matinée devrait améliorer la capacité d'apprentissage des enfants, filles et garçons. Un programme de distribution de rations à emporter exclusivement destinées aux filles encouragera les familles qui vivent dans l'insécurité alimentaire à scolariser leurs filles. Le PAM envisagera de fournir un appui technique pour renforcer la capacité publique de planification et d'exécution des activités d'alimentation scolaire. Le programme de pays fournira des vivres à l'appui de la formation fonctionnelle des femmes.
16. **Améliorer la sécurité alimentaire par l'atténuation des effets des catastrophes et la création d'actifs ainsi que leur préservation (VCT).** Reconnaissant que l'une des caractéristiques principales de la population ciblée victime de la faim est son manque de maîtrise des ressources productives et sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, le PAM appuiera toute une gamme de mesures visant à réduire les effets des catastrophes et à créer des actifs par le biais d'activités VCT, dans le cadre d'une approche globale visant à mettre en place des moyens de subsistance durables. Outre l'utilisation des ressources du PAM, des mesures seront prises pour mobiliser les investissements des États et des districts afin de compléter les activités VCT par des mesures de gestion conjointe des forêts et de mise en valeur des bassins versants comme point de départ de l'exécution de microplans villageois. On s'assurera que les femmes tirent également parti des activités appuyées par le PAM. On s'attachera en particulier à modifier les relations de pouvoir inégales. Il faudra pour cela assurer un accès égal à des emplois VCT adaptés et à la maîtrise des actifs créés, promouvoir une participation accrue à la gestion et à la prise des décisions (un tiers au moins des membres des groupes communautaires devront être des femmes) et fournir une formation spéciale et un appui en matière d'alphabétisation fonctionnelle.



17. Le programme de pays sera exécuté dans 49 districts de 7 États. Dans 25 de ces districts, l'intervention sera intensive, c'est-à-dire qu'elle associera au moins deux des trois activités. L'appui aux activités des ICDS sera fourni dans 34 districts. Les activités vivres pour l'éducation se limiteront à cinq districts mais pourront en viser dix si des ressources supplémentaires sont mises à disposition dans le cadre de l'activité complémentaire proposée. Les activités VCT seront mises en œuvre dans 40 districts par le Ministère des forêts, dans 25 districts par des ONG/Agences de développement rural de district et dans 16 districts en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le district sera l'unité de base pour la programmation et la coordination de toutes les interventions. La carte figurant à l'annexe IV montre l'emplacement des districts ciblés.

Ressources et processus de préparation du programme de pays

18. Au cours des deux dernières années, le PAM a gagné du terrain en matière de promotion des programmes d'aide alimentaire et est parvenu à démontrer le lien de causalité existant entre l'aide alimentaire et l'insécurité alimentaire. Il y est arrivé par une série de discussions menées au niveau central et à celui des États avec les ministères concernés par les programmes d'aide alimentaire et la Commission du plan du Gouvernement indien. Au cours de ce processus, le Gouvernement indien a accepté le principe de fournir des ressources alimentaires supplémentaires pour appuyer les activités proposées.
19. Le programme de pays proposé envisage de toucher 4,8 millions de bénéficiaires par an, soit une moyenne de 3,8 millions de participants par an durant cinq ans. Ce nombre a été calculé en fonction des ressources dont devrait disposer le PAM et des autres ressources éventuelles engagées, en principe, par le gouvernement. Sur ce nombre total, 100 pour cent des participants aux activités nutrition et vivres pour l'éducation seront des femmes et des enfants, et environ 50 pour cent de ceux qui prendront part aux activités VCT des femmes. Les femmes et les enfants représenteront donc quelque 94 pour cent des bénéficiaires.
20. Le total des besoins alimentaires proposés pour cinq ans sera d'environ 800 000 tonnes, soit un engagement de 400 000 tonnes chacun, en valeur⁵, pour le PAM et pour le gouvernement. Le coût du programme de pays pour le PAM s'élèverait à 142 millions de dollars. Pour le Gouvernement indien, il représenterait 176 millions de dollars, y compris le coût des produits de contrepartie; les coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM); les coûts d'administration; et les salaires payés en échange d'un travail.
21. Compte tenu de la disponibilité de céréales alimentaires dans le pays et des contributions propres du gouvernement, le PAM entend se procurer toutes les céréales sur place. La logistique alimentaire étant du ressort du gouvernement, et compte tenu des stocks disponibles à l'Office indien de l'alimentation, la contribution du gouvernement sera directement fournie aux entrepôts de l'Office. Le gouvernement a fait part de son intérêt pour des arrangements d'échange avec le PAM en ce qui concerne des produits importés tels que l'huile.
22. Le programme de pays est le résultat d'un processus de consultation mené avec les principales parties prenantes: les participants du programme, les représentants du gouvernement central, de celui des États et des collectivités locales, les ONG et les départements chargés de l'exécution. Trois districts pilotes ont été recensés au cours de la préparation du programme de pays. Une interaction constante avec les communautés, les

⁵ Les pourcentages effectifs des volumes de vivres pourront varier en fonction du type de produit.



organismes d'exécution et les décideurs des divers niveaux a contribué à affiner les principes stratégiques qui sous-tendent le présent programme de pays.

23. Le programme de pays est conforme aux priorités du gouvernement et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, à savoir promouvoir l'égalité entre les sexes et la décentralisation. Son cycle de programmation a été harmonisé avec celui des autres institutions des Nations Unies et intégré dans le dixième plan quinquennal du gouvernement. Des partenariats ont été mis en place avec les ministères compétents et la Commission du plan, des organisations de la société civile telles que l'Association des femmes travaillant à leur propre compte, gérée par les femmes, des ONG internationales telles que la Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE) et *Save the Children Fund*—Royaume-Uni, des organisations de développement bilatérales telles que l'ACDI et le Département du développement international, et des organismes des Nations Unies tels que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA, l'Organisation internationale du travail (OIT), le PNUD, l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et l'OMS.

LES ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Activité fondamentale 1: Améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants—(Appui aux ICDS)

Orientation stratégique

24. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux jeunes enfants de 0 à 6 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins connexes liés à la nutrition. Elle entend mettre au point des approches novatrices pour améliorer la couverture et l'efficacité du programme ICDS et pour promouvoir et appuyer la production locale d'aliments enrichis.

Analyse des problèmes

25. Malgré une certaine amélioration, la malnutrition reste un problème majeur en Inde. En 1998/1999, 47 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'une insuffisance pondérale. Le problème est plus marqué en milieu rural que dans les villes (49,6 pour cent contre 38,4 pour cent) ainsi que dans les tribus et castes énumérées. Presque 36 pour cent des femmes souffrent de malnutrition, surtout les femmes rurales, les femmes des tribus énumérées, les femmes analphabètes et celles dont le niveau de vie est le plus bas. La malnutrition est en outre associée à d'autres maladies débilitantes telles que le VIH/SIDA et la tuberculose dont l'incidence est plus marquée chez les femmes que chez les hommes⁶. La nutrition de la mère et de l'enfant étant liées, le taux de malnutrition infantile est supérieur lorsque l'indice de masse corporelle de la mère est inférieur à 18,5. Les carences en micronutriments sont courantes: plus de la moitié des enfants de moins de 3 ans et presque une femme enceinte sur trois souffrent d'une anémie modérée ou grave.
26. Le principal programme venant en aide aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes est le programme ICDS du gouvernement, qui a bénéficié de l'appui de divers organismes donateurs. Ces derniers s'accordent pour dire que l'ICDS devrait rester l'un

⁶ Sous réserve de la disponibilité des ressources, des dispositions ont été prises pour mettre en œuvre des activités complémentaires dans ces secteurs.



des principaux moyens de satisfaire les besoins nutritionnels et sanitaires des jeunes enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes.

27. Les principaux domaines dans lesquels les services de l'ICDS doivent être renforcés sont les suivants: amélioration de l'accès des groupes les plus isolés de la population; amélioration de la couverture, en particulier des enfants de moins de 3 ans; amélioration de la qualité de l'enseignement nutritionnel et sanitaire; et amélioration de la prise en charge et de la participation communautaires. Ces points reprennent les priorités du Département chargé du développement des femmes et des enfants, lesquelles envisagent notamment d'élargir l'ICDS à l'ensemble des 5 700 secteurs de développement, d'intensifier l'ICDS dans chaque secteur en créant 200 000 centres Anganwadi supplémentaires, d'améliorer la prise en charge globale de la population visée, en mettant l'accent sur les enfants de moins de 3 ans, d'améliorer la qualité de prestation des services des travailleurs Anganwadi, et d'inclure les adolescentes. Le Département chargé du développement des femmes et des enfants envisage également d'abandonner les colis de vivres tels que riz et lentilles au profit d'un aliment enrichi tel que l'Indiamix⁷.

Objectifs et résultats escomptés

28. L'objectif à long terme de l'aide du PAM est d'appuyer les buts du gouvernement qui sont d'améliorer la santé et la nutrition des jeunes enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, essentiellement en augmentant la zone couverte et en développant l'accès des zones isolées dans une mesure d'au moins 40 pour cent. La fourniture d'aliments composés enrichis aux micronutriments, associée à des services de santé maternelle et infantile (SMI) et à des services préscolaires contribuera à:
- Prévenir ou réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les jeunes enfants.
 - Réduire les taux d'anémie ferriprive chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
 - Faire comprendre aux parents qu'il est possible de modifier les comportements pour améliorer la nutrition et la santé des femmes et des jeunes enfants.
 - Développer et rendre plus régulière l'utilisation des services de SMI par les bénéficiaires.
 - réparer les enfants de 3 à 6 ans à l'entrée à l'école primaire en mettant en œuvre des activités préscolaires non formelles.
 - Développer la capacité d'enrichissement des aliments composés produits localement.
29. Au cours de la période de cinq ans d'exécution du programme de pays, les effets escomptés sont les suivants:
- Une couverture et un accès améliorés pour les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
 - Une ration mensuelle d'aliments composés enrichis à emporter, en quantité accrue (160 grammes par jour), pour les enfants pouvant en bénéficier, en particulier ceux de moins de 3 ans, et pour les femmes enceintes et allaitantes.
 - Une collation en milieu de matinée fournie aux enfants de 3 à 6 ans qui fréquentent les sessions préscolaires dans les centres Anganwadi.

⁷ Un projet social de commercialisation visant à promouvoir la production locale d'un aliment composé enrichi, et à le rendre disponible à peu de frais aux ménages à faibles revenus, est en cours, avec l'assistance des initiatives concernant les micronutriments.



- Des séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire régulièrement fréquentées par les femmes enceintes et les mères allaitantes, avec des séances spéciales pour les pères.
- Une participation accrue des groupes communautaires à la gestion des centres Anganwadi, d'où une demande accrue de services de santé et de nutrition de qualité.
- Une trousse de matériel éducatif préscolaire et une formation pour savoir l'utiliser seront fournies par les travailleurs Anganwadi.

Rôles et modalités de l'aide alimentaire

30. Le PAM fournira un complément nutritionnel essentiel aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, parallèlement à une éducation nutritionnelle et sanitaire dans les centres Anganwadi et à la fourniture de rations à emporter. Dans les districts sélectionnés pour une intervention intensive, les jeunes enfants et les femmes enceintes et allaitantes recevront une ration quotidienne de 80 grammes d'Indiamix, soit environ 312 kilocalories, 15 grammes de protéines et 5 grammes de graisses. Compte tenu de l'expérience du PAM dans les zones pilotes ainsi que de la pratique actuelle du gouvernement, la ration à emporter sera doublée afin qu'elle puisse être partagée au sein de la famille. Les enfants de 3 à 6 ans qui fréquentent régulièrement les services préscolaires des centres Anganwadi recevront 80 grammes d'Indiamix six jours par semaine sous forme d'une collation en milieu de matinée.

Stratégie d'exécution

31. Le Département chargé du développement des femmes et des enfants sera l'organisme central d'exécution de l'activité, en coordination avec le Département de la santé. La responsabilité des opérations reviendra au responsable du développement social de district, qui relèvera du percepteur du district. Le PAM appuiera les services de l'ICDS dans 34 districts. Dans 16 des districts sélectionnés pour une intervention intensive, le PAM entend:
- **Améliorer l'accès aux services de SMI dans les zones reculées en recourant à des volontaires, par exemple des adolescentes ou des membres des groupements féminins.** Chacune de ces jeunes filles ou de ces femmes recevra une ration alimentaire mensuelle de 10 kilogrammes en échange de la distribution des rations à emporter. Cette intervention sera liée à la prestation de services d'éducation nutritionnelle et sanitaire et de services de santé grâce à des arrangements de partenariat avec les responsables de district.
 - **Fournir une couverture aux enfants de moins de 3 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.** Il s'agira là d'un service à la fois de prévention et de soins. L'augmentation de la ration à emporter ne présentera aucun risque de toxicité, même si la ration est consommée en association avec des gélules de vitamine A et des cachets de supplément de fer et d'acide folique. Cette approche est d'un bon rapport coût-efficacité compte tenu de la très forte incidence de la malnutrition et de la pauvreté dans les zones sélectionnées.
 - **Mettre en œuvre une programmation conjointe avec le Département de la santé, l'UNICEF et l'OMS.** Le FNUAP devrait renforcer l'éducation nutritionnelle et sanitaire sur la base du livret du PAM destiné aux travailleurs Anganwadi, *Towards Informed Action* (Agir en connaissance de cause).
 - **Collaborer avec CARE dans neuf des districts sélectionnés pour une intervention intensive où l'ICDS bénéficie du soutien de CARE.** Les activités appuyées par



l'ACDI compléteront ces interventions en renforçant la capacité de production d'aliments nutritifs de l'État.

Bénéficiaires et avantages escomptés

32. Il est prévu que 2,44 millions de jeunes enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes bénéficieront d'une alimentation d'appoint, de services d'éducation nutritionnelle et de services de santé. Un centre Anganwadi typique fournit actuellement une aide à 60 bénéficiaires. Dans les districts où la malnutrition est la plus marquée, 25 bénéficiaires de plus seront pris en charge dans les hameaux excentrés. Les avantages que représente le fait de satisfaire les besoins alimentaires de femmes et d'enfants jusqu'à négligés à des moments critiques de leur vie l'emportent sur les coûts additionnels qui en découlent.

Dispositifs de suivi

33. S'agissant des données d'exécution, les registres des centres Anganwadi seront la source essentielle d'information concernant les inscriptions, la fréquentation et les distributions de vivres. Les renseignements relatifs au suivi de la croissance recueillis dans les centres Anganwadi serviront à conseiller les mères sur la manière de repérer les enfants qui courent le risque le plus grand et d'inciter la communauté à améliorer la nutrition et la santé. Leur utilité est néanmoins limitée à des fins de suivi. Des mini-enquêtes et des bilans nutritionnels participatifs seront effectués, si nécessaire, en vue de fournir des renseignements aux fins de la programmation, en complément des données collectées par le biais des ICDS.

Activité fondamentale 2: Investir dans le développement humain, en privilégiant particulièrement les filles (vivres pour l'éducation)

Orientation stratégique

34. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux ménages pauvres de développer les potentialités, en particulier pour les filles, grâce à l'éducation et à la formation.

Analyse des problèmes

35. Malgré une progression notable du taux d'alphabétisation des femmes au cours des 10 dernières années, il existe un décalage entre hommes et femmes en ce qui concerne les taux d'alphabétisation. L'écart dépasse 25 pour cent dans les États du Bihar, du Chhattisgarh, du Jharkhand, du Madhya Pradesh, de l'Orissa, du Rajasthan et l'Uttaranchal, c'est-à-dire dans les zones ciblées par le programme de pays.
36. Une majorité des enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école; ceux qui sont scolarisés ont une capacité de concentration réduite en raison des périodes de famine. Il est estimé qu'environ 90 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et qu'une proportion sensible d'entre eux doivent travailler. Le taux net d'inscription à l'école primaire est de 64 pour cent pour les filles et de 78 pour cent pour les garçons, mais le taux d'abandon scolaire est nettement supérieur pour les filles que pour les garçons. Les fillettes doivent s'occuper de la plupart des tâches ménagères, et 57 pour cent d'entre elles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Les filles sous-alimentées qui sont mariées jeunes donnent naissance à des bébés au poids insuffisant, ce qui perpétue les problèmes de la malnutrition.



Objectifs et résultats escomptés

37. L'objectif à long terme est d'améliorer l'accès à l'éducation de base, en particulier pour les filles, dans les districts où l'on enregistre des déficits alimentaires et où les besoins éducatifs sont importants. Il s'agit d'aider le gouvernement à améliorer la qualité de son programme de repas de midi. Améliorer la fréquentation scolaire est le moyen le plus efficace de lutter contre le travail des enfants⁸. Cette activité entend établir un modèle en vue d'améliorer l'alimentation scolaire en Inde, les objectifs étant d'accroître le taux d'inscription et de maintenir les filles à l'école, d'améliorer la fréquentation, de réduire l'absentéisme de l'après-midi et de renforcer les capacités de concentration et d'apprentissage en luttant contre la faim ponctuelle et en développant la participation des parents et la sensibilisation à l'équité entre les sexes.
38. L'effet escompté est une réduction de moitié du taux d'abandon scolaire des filles ou, inversement, une augmentation de 50 pour cent du nombre de filles terminant leur scolarité primaire d'ici à la fin du programme de pays, et une augmentation de 50 pour cent du nombre de femmes qui termineront les cours d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation sanitaire. Environ la moitié de celles qui termineront la formation participeront aux activités de prise de décisions et de développement.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

39. L'aide alimentaire servira de régime d'appoint pour les écoliers, afin de lutter contre la faim dont ils souffrent ponctuellement et d'améliorer leur apport en micronutriments. Elle incitera les élèves à fréquenter régulièrement l'école et à ne pas abandonner leur scolarité, en particulier pour les filles. Les rations sèches distribuées aux filles amélioreront la sécurité alimentaire de leurs familles. Les rations quotidiennes proposées pour l'alimentation sur place comprennent 100 grammes d'Indiamix et 20 grammes de sucre. Elles représentent à peu près 470 kilocalories, 6 grammes de graisses et 20 grammes de protéines, et satisfont 24 pour cent des besoins caloriques quotidiens des enfants, 50 pour cent de leurs besoins en vitamine A et 60 pour cent de leurs besoins en fer. Les écoles font preuve de souplesse pour adapter les récréations de manière à faciliter la distribution des vivres.
40. La ration sèche mensuelle à emporter qui sera distribuée aux filles sera de 10 kilogrammes de céréales par mois (100 kg par an). Elle sera distribuée en fonction de la fréquentation scolaire, c'est-à-dire qu'elle sera fournie aux filles qui vont à l'école au moins 80 pour cent du temps. La ration proposée équivaut à environ un sixième des besoins mensuels en céréales d'une famille moyenne. Sa pertinence a été confirmée au cours des interventions pilotes du PAM et au cours des discussions avec les parents durant les visites de terrain.
41. L'activité comportera une petite provision générale de vivres qui permettra au PAM de mettre à l'essai des possibilités d'utilisation novatrices de l'aide alimentaire à des fins d'éducation, en fonction des possibilités et des besoins locaux. Il pourra s'agir d'un appui à l'alphabétisation et à la formation professionnelle, en particulier pour les femmes, en association avec les autres composantes du programme de pays ou de l'utilisation des vivres lors de stages de transition en internat visant à permettre aux enfants qui travaillent de s'intégrer à l'école.

⁸ Le lien existant entre sécurité alimentaire et travail des enfants a été souligné lors de la consultation nationale sur le travail des enfants et la sécurité alimentaire organisée par le PAM en mars 2001. Sous réserve de la disponibilité des ressources, des dispositions ont été prises pour mettre en œuvre une activité complémentaire dans ce secteur.



Stratégie d'exécution

42. Le Département de l'éducation sera l'institution chargée de coordonner l'activité, qui en assurera l'exécution et le suivi. La responsabilité des opérations sera néanmoins assumée par les institutions Panchayati Raj, par le percepteur/percepteur adjoint du district. Les comités villageois chargés de l'éducation appuieront et superviseront l'activité avec les institutions Panchayati Raj. Ils seront responsables de l'infrastructure de l'activité d'alimentation et devront s'assurer que l'on dispose d'un espace d'entreposage adéquat, d'une zone pour cuisiner et d'eau et que les enfants apportent leurs propres assiettes et tasses. Un accord sera signé par le Département de l'éducation, le Sarpanch (chef de village) et le comité villageois chargé de l'éducation afin que chacun comprenne bien et accepte ses responsabilités en ce qui concerne l'activité. Les comités villageois chargés de l'éducation aideront à développer la prise en charge du projet par les bénéficiaires et, à terme, encourageront les parents à contribuer à l'exécution sur une base volontaire.
43. Dans les zones où les institutions Panchayati Raj sont faibles et où existent des ONG, ces dernières pourraient se charger des aspects pratiques de l'exécution. Le Département de l'éducation recevra, au niveau de chaque district et de chaque secteur, des copies des rapports, assurera la supervision générale des écoles et des vérifications ponctuelles, qui font partie de l'inspection régulière des écoles, et participera aux comités directeurs de districts établis par les percepteurs.

Bénéficiaires et avantages escomptés

44. Le nombre moyen de participants à cette activité, par district, est estimé à 1,1 million par an, passant d'environ un million au cours de la première année à 1,24 million au cours de la cinquième année, y compris les garçons et les filles allant à l'école de la première à la huitième classes. Sur ce total, une moyenne de 160 000 filles de la quatrième à la huitième recevront des rations sèches à emporter pour les inciter à rester à l'école. Il est prévu que d'ici à la fin de la période d'exécution du programme, le taux d'inscription des filles de la première à la troisième passera à environ 50 pour cent du total, et que le taux de rétention des filles de la quatrième à la huitième passera de 30 pour cent, taux actuel, à 45 pour cent.
45. La fourniture d'une collation enrichie en milieu de matinée garantit un apport fondamental d'aliments nutritifs durant les périodes de catastrophe. Elle aura un impact sur l'état nutritionnel général et sur la capacité d'apprentissage des garçons comme des filles. Associé aux contributions d'autres programmes gouvernementaux, cela aidera à instaurer un environnement favorable à l'apprentissage.

Dispositifs de suivi

46. Étant donné qu'il s'agit là d'une nouvelle activité pour le PAM, la préparation des données de référence sera cruciale. Pour ce qui est des données d'exécution, les registres scolaires seront la source essentielle de renseignement sur le nombre de filles et de garçons inscrits et sur les taux de fréquentation et d'inscription. La participation des institutions Panchayati Raj au suivi garantira une participation et une prise en charge plus larges. Le Département de l'éducation, au niveau des districts et des secteurs, recevra les rapports et prendra les mesures correctives. Étant donné que cette activité envisage de mettre en œuvre des partenariats avec le Département de la santé pour les visites médicales et le déparasitage des enfants scolarisés, ces renseignements feront l'objet d'un suivi conjoint (voir le cadre logique en ce qui concerne les indicateurs). Les institutions Panchayati Raj assureront le suivi de la formation professionnelle et de l'alphabétisation fonctionnelle. Les mini-enquêtes participatives fourniront des renseignements cruciaux pour la programmation (effets et extrants).



Activité fondamentale 3: Améliorer la sécurité alimentaire par l'atténuation des effets des catastrophes et la création d'actifs ainsi que leur préservation (VCT)

Orientation stratégique

47. L'orientation stratégique de cette activité est de permettre aux ménages pauvres souffrant d'une insécurité alimentaire chronique de se procurer et de préserver des actifs productifs, à la fois individuels et communautaires. Axé sur les zones sujettes aux catastrophes naturelles, le programme entend conjuguer la création d'actifs à des mesures qui protègent les communautés face aux catastrophes naturelles qui surviennent lentement, par exemple la sécheresse. L'objectif est d'élaborer des modèles institutionnels efficaces et reproductibles répondant aux besoins des populations touchées par les catastrophes fréquentes.

Analyse des problèmes

48. Dans les zones ciblées, l'insécurité alimentaire résulte d'un ensemble de facteurs: l'insuffisance de la production et des disponibilités alimentaires; la rareté des possibilités d'emploi et de gains, qui limitent l'accès aux vivres; une infrastructure médiocre; une dégradation générale des ressources naturelles; et la vulnérabilité face aux catastrophes fréquentes. Dans les zones ciblées, la production dépend de l'agriculture pluviale, qui est insuffisante et très variable pour la plupart des familles. Un potentiel agricole limité est encore aggravé par des possibilités d'emploi insuffisantes. La majorité des ménages vivent au-dessous du seuil de pauvreté. On estime que 40 millions de personnes par an, dont un pourcentage élevé vivent dans les zones ciblées, sont touchées par les catastrophes naturelles, et qu'une proportion nettement plus élevée d'entre elles sont vulnérables face aux catastrophes naturelles fréquentes. Dans les zones ciblées sujettes aux catastrophes, la période de famine dure généralement de trois à six mois et les produits alimentaires y sont une ressource rare, ayant une valeur importante.

Objectifs et résultats escomptés

49. L'aide du PAM entend développer l'accès aux vivres et aider les ménages qui vivent dans l'insécurité alimentaire à développer leurs actifs productifs, qu'ils soient physiques ou humains, en vue d'améliorer les compétences, les capacités, l'accès, la production agricole et la gestion des ressources naturelles.
50. Les activités du programme cibleront les femmes et viseront à créer des actifs qui amélioreront leurs moyens de subsistance et les feront participer davantage à la prise de décisions. La sélection de ces activités s'appuiera sur une méthodologie progressive qui tiendra compte des points de vue des femmes et de leurs mécanismes de survie. Là où les femmes pratiquent traditionnellement la cueillette et la vente de produits forestiers non ligneux, on développera les espèces combustibles et fourragères qu'elles préfèrent. La régénération des ressources naturelles dégradées par le biais des activités VCT accroîtra les disponibilités de produits forestiers non ligneux, et donc la base de produits alimentaires et de revenus des femmes.
51. La participation des communautés à l'évaluation des besoins et à la création des actifs se poursuivra dans l'exécution des activités et le renforcement des institutions villageoises en vue d'assurer l'entretien des actifs créés. Ces institutions villageoises disposeront des mécanismes appropriés pour assurer l'utilisation et l'entretien de ces actifs.



52. L'activité aura des retombées à la fois matérielles et sociales. Les effets matériels seront notamment la régénération des forêts dégradées, le reboisement, la mise en valeur des terres, y compris les ouvrages de maîtrise des eaux et de lutte contre l'érosion des sols, les structures de collecte de l'eau, les banques céréalières villageoises, les abris et les micro-initiatives concernant la sécurité alimentaire. Les retombées sociales comprendront le renforcement de la préparation des institutions communautaires locales à l'éventualité de catastrophe ainsi que des capacités individuelles et institutionnelles de gestion durable des actifs créés. Il est prévu que 50 pour cent des ménages ciblés vivant dans l'insécurité alimentaire contribueront à l'amélioration de la gestion des bassins versants, des pratiques agricoles et forestières.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

53. Les interventions bénéficiant de l'aide alimentaire permettent aux familles pauvres d'investir du temps dans des activités de développement durable sur le long terme en les protégeant des pénuries durant les saisons de soudure et après une catastrophe.
54. En moyenne, 70 jours d'emploi par an et par ménage seront fournis durant deux à trois ans. La ration familiale journalière fournie dans le cadre des activités de gestion conjointe des forêts et de mise en valeur des bassins versants sera de 2,5 kilogrammes de céréales et de 200 grammes de légumineuses par journée de travail. Les rations fournies dans le cadre des activités VCT équivalent à la quantité nécessaire pour combler le déficit vivrier d'une famille durant presque quatre mois d'une année. Outre les rations alimentaires, les travailleurs recevront des salaires, versés par le Département des forêts et d'autres départements compétents, lesquels leur permettront de contribuer au fonds qui sera créé⁹. Ces fonds seront utilisés pour appuyer le programme, y compris le suivi et le renforcement des capacités des institutions communautaires et des organismes de contrepartie.

Stratégie d'exécution

55. Le Département des forêts restera pour le PAM un partenaire central. Un dispositif opérationnel a été mis en place avec les organismes de développement rural de district et des ONG. L'unité fondamentale de logistique, de planification et de coordination sera, à l'échelon des districts, un comité de coordination de l'aide alimentaire, dirigé par le percepteur du district, au sein duquel seront représentés tous les départements concernés, les ONG, les organisations communautaires et les représentants populaires. Les plans VCT seront formulés à l'échelle des villages, approuvés par le Gram Panchayat et regroupés au niveau des districts. Les imputations pour les activités VCT et la responsabilité de la coordination avec une institution seront assurées par les comités de coordination de l'aide alimentaire, qui veilleront à ce que les programmes de développement des départements d'exécution dans les districts puissent tirer parti des activités VCT.
56. On favorisera l'émancipation de la femme en prenant des mesures spéciales en faveur de la représentation féminine dans les comités de gestion, dans l'emploi et en renforçant les groupements d'entraide féminins.
57. Le dispositif institutionnel de planification des chantiers VCT suivra la méthodologie ci-après:

⁹ Le fonds contribuera au financement des besoins non alimentaires des activités VCT.



- Le partenariat du PAM avec le Département des forêts mettra l'accent sur les activités de gestion conjointe des ressources forestières, en association avec d'autres interventions de gestion des bassins versants.
- Les interventions du PAM en partenariat avec le FIDA suivront la structure qui consiste, dans chaque district, à confier la coordination et la supervision de l'exécution du programme aux autorités chargées du développement tribal, qui chapeauteront tous les départements et ONG concernés.
- Là où les ONG sont absentes, les institutions Panchayati Raj seront désignées pour assurer la coordination du partenariat avec le PAM.

Bénéficiaires et avantages escomptés

58. La spécialisation implicite des tâches physiques des activités VCT pourrait limiter la participation des femmes. Le fait que les femmes seront en mesure d'influer sur le choix des travaux sélectionnés signifie toutefois qu'au moins 50 pour cent des participants seront des femmes. On estime le nombre moyen de participants à 263 000. En supposant que la taille moyenne des ménages est de cinq personnes et que 1,3 personne par ménage participe aux activités VCT, le nombre de bénéficiaires passerait de 200 000 ménages par an à plus d'un million.
59. Les actifs préservés, créés et entretenus par les institutions villageoises dans le cadre des activités VCT entraîneront une sécurité alimentaire durable à long terme. Les avantages seront notamment la régénération de l'environnement dégradé, une augmentation de la production agricole du fait d'une disponibilité accrue de terres et d'eau, et une réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes. L'aide alimentaire à court terme permet aux familles qui vivent dans l'insécurité alimentaire de tirer parti de ces possibilités de développement. Les interventions de renforcement des institutions et des capacités renforceront l'autonomie et développeront les aptitudes, en particulier des femmes, à gérer ces actifs et à susciter une demande auprès des institutions formelles.

Suivi et évaluation

60. Les procédures d'établissement des rapports et les systèmes de suivi des produits normalisés seront utilisés pour assurer le suivi de l'exécution du programme. Les données de référence ventilées par sexe comprendront des renseignements sur les pénuries vivrières que connaissent les ménages, les avoirs communautaires et la dotation en ressources naturelles. Les mini-enquêtes participatives aideront le PAM à collecter une information cruciale en vue d'améliorer l'exécution et l'évaluation du programme. Des réunions trimestrielles d'examen des projets à l'échelle des États constitueront un autre outil de suivi important pour améliorer la coordination et le suivi de l'action.

Activités d'appui

ACV

61. L'ACV et le suivi et l'évaluation contribueront à mettre en place un système intégré d'information pour la gestion utilisant les mêmes indicateurs pour repérer la vulnérabilité, cibler les projets, assurer le suivi et l'évaluation. La qualité et la pertinence des données collectées et de leur analyse seront améliorées par la nouvelle structure décentralisée du bureau. Le rôle opérationnel de l'ACV sera notamment de recenser les possibilités et les difficultés du développement, y compris d'aider le bureau de pays à disposer des éléments nécessaires pour adopter une stratégie efficace de promotion. Il s'agira notamment



d'établir dans chaque État des atlas de l'insécurité alimentaire, qui aboutiront à la formulation de plans d'action pour les programmes d'aide alimentaire. Des enquêtes locales spéciales seront effectuées pour fournir des renseignements qui permettront d'améliorer la programmation et l'évaluation. Le problème de la faim et de l'insécurité alimentaire est essentiellement rural, mais la malnutrition est également aiguë en milieu urbain. À l'échelon national, les produits tels que l'atlas sur la sécurité alimentaire dans l'Inde urbaine compléteront donc le travail déjà effectué en Inde rurale et contribueront à cibler les programmes futurs d'aide alimentaire dans les zones urbaines.

62. La cellule ACV continuera de mettre à jour ses analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et, dans le cas de catastrophes naturelles, et en particulier de la sécheresse et des inondations, de contribuer à la formulation des stratégies d'intervention. Dans le cas de catastrophes naturelles soudaines, la cellule effectuera des diagnostics orientés sur l'action. Elle renforcera son système de suivi des catastrophes et aidera les autorités des États et des districts à élaborer des plans d'intervention d'urgence.

Planification préalable aux catastrophes

63. De manière à toucher les plus nécessiteux dans les délais les plus brefs possibles, le PAM fournira des données sur les besoins alimentaires et nutritionnels de la population vulnérable. Ces mesures de préparation comprendront notamment le suivi des indicateurs d'alerte précoce et la planification d'urgence du renforcement des capacités locales, la logistique alimentaire et l'intervention du programme. Le suivi constant des activités du programme et des scénarios des catastrophes dans le contexte régional et local servira de point de départ pour décider de l'ampleur et de l'intensité de la préparation aux catastrophes et des interventions de secours. Les plans de sensibilisation aux catastrophes à l'échelle communautaire et à celle des districts prévoient la participation du PAM aux comités locaux de lutte contre les effets des catastrophes et à la planification participative des mesures mises en place dans chaque village. Les arrangements d'emprunt permanent conclus avec l'Office indien de l'alimentation faciliteront la distribution rapide des vivres aux populations touchées par les catastrophes soudaines à partir des réserves qui se trouvent à proximité. Les banques céréalières villageoises dont la création est encouragée par le programme de pays serviront de stocks régulateurs pour aider à surmonter les pénuries alimentaires. Les stratégies d'intervention prévues seront notamment de doubler les rations fournies dans le cadre de l'ICDS et des programmes « vivres pour l'éducation » ainsi que d'intensifier les activités VCT au sein des communautés frappées par les catastrophes. Dans le cas où la situation d'urgence serait d'une ampleur plus importante, ces mécanismes d'intervention nécessiteraient d'être complétés temporairement par des distributions générales de secours alimentaires. Toute opération d'urgence de ce type serait subordonnée à une demande du gouvernement et serait exécutée dans le cadre de l'équipe pour la gestion des opérations en cas de catastrophes des Nations Unies, dont le PAM est membre.



Activités de plaidoyer

64. Libérer l'Inde de la faim est un but qui suppose que le PAM joue un rôle de catalyseur pour analyser l'insécurité alimentaire et mettre au point des modèles d'aide alimentaire efficaces. À cette fin, des activités de mobilisation et de sensibilisation seraient nécessaires dans les domaines suivants:
- Appuyer l'élaboration d'une politique nationale en matière de sécurité alimentaire, notamment d'aide alimentaire ciblée, en particulier pour les femmes et les enfants qui souffrent de malnutrition, conformément au Plan d'action en 10 points issu de la consultation nationale qui a eu lieu sur le thème "Libérer l'Inde de la faim".
 - Préparer des atlas de l'insécurité alimentaire pour chaque État.
 - Favoriser l'émancipation des femmes pour parvenir à la sécurité alimentaire.
 - Diffuser les enseignements tirés de la mise en œuvre des modèles d'aide alimentaire.
 - Appuyer les initiatives mises en œuvre contre le travail des enfants en association avec le gouvernement, l'OIT et d'autres institutions des Nations Unies et organismes nationaux et bilatéraux.

Intégration de la problématique hommes-femmes

65. La parité entre les sexes a été adoptée comme l'un des objectifs explicites du programme de pays, mais il est reconnu que cet objectif ne sera atteint qu'à terme. Les Engagements du PAM en faveur des femmes seront mis en œuvre par les moyens suivants:
- **Accès à la nourriture:** fourniture de produits alimentaires suffisants et appropriés, répondant tout particulièrement aux carences en micronutriments des femmes et des enfants, sous forme d'aliments enrichis.
 - **Participation sur un pied d'égalité:** garantir l'accès égal des femmes et leur pleine participation aux structures de pouvoir et à la prise des décisions en les associant aux groupes de gestion du programme et à la formation pour la gestion et l'encadrement.
 - **Accès aux ressources:** s'assurer que les femmes aient un accès égal aux ressources, aux emplois, aux marchés et aux activités commerciales en précisant qu'environ 95 pour cent des bénéficiaires de l'aide alimentaire seront des femmes et des enfants et qu'au moins 65 pour cent des participants au programme et des bénéficiaires de l'aide alimentaire seront des femmes et des filles.
 - **Préparation de données ventilées par sexe:** veiller à la préparation et à la diffusion de telles données à des fins de planification et d'évaluation.
 - **Obligation de rendre des comptes:** veiller à ce que les engagements en faveur des femmes figurent dans les documents opérationnels et dans les accords en vue d'une éventuelle mise en application.

Principaux problèmes, hypothèses et risques

66. L'approche décentralisée par zone encouragée dans le cadre du présent programme de pays représentera un défi pour la capacité d'exécution des organismes compétents et pour les mécanismes de coordination de l'exécution à l'échelon des districts. Il faudra restructurer le bureau de pays et renforcer la prestation des services du programme. Le rôle de catalyseur envisagé pour le PAM nécessitera une interaction étroite avec le gouvernement et une volonté persistante du gouvernement de s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. La participation d'un certain nombre d'organismes



d'exécution, y compris des ONG, aux activités VCT est une source possible de préoccupation. L'association de divers partenaires locaux devrait néanmoins améliorer la perspective d'obtenir un impact à ce niveau et d'accroître la capacité de gestion par le PAM des quantités plus importantes prévues pour le programme. Pour que le concept des ressources de contrepartie donne des résultats satisfaisants, il est crucial que tant le gouvernement que le PAM respectent leurs engagements.

PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

67. Le programme de pays a été formulé par une équipe multidisciplinaire composée de représentants de la FAO, de l'UNESCO, d'experts en matière de nutrition, d'activités VCT, de développement communautaire, de suivi et d'évaluation ainsi que de logistique et du Conseiller pour la problématique hommes-femmes du siège du PAM. Outre le programme de pays, trois projets de résumés d'activités ont été préparés. Le détail en sera établi au cours des missions d'examen préalables sur place, qui seront envoyées dès que le Conseil d'administration aura approuvé le programme de pays. Tout en soulignant les éléments de fond et aspects techniques essentiels de chaque activité du programme, l'examen préalable devrait avoir pour orientation principale d'affiner l'organisation et la gestion des activités. Les résumés d'activités seront ensuite entérinés par le Comité de coordination de l'aide alimentaire au niveau national, en collaboration avec les départements compétents du gouvernement, les ONG et les institutions des Nations Unies.

Exécution du programme

68. L'exécution du programme devra être considérée dans une perspective évolutive, tant d'un point de vue géographique que de celui des activités. Il est nécessaire d'effectuer une transition sans heurt entre les activités diverses et quelque peu dispersées du programme en cours et les nouvelles activités. Les liens opérationnels approfondis seront renforcés avec les partenaires existants (Département chargé du développement des femmes et des enfants, Département des forêts) et de nouveaux partenariats seront mis en place avec le Département de l'éducation pour le programme d'alimentation scolaire au niveau central, à celui des États et des districts. L'adoption d'une gamme plus large d'activités VCT, visant à atténuer les effets des catastrophes et à préserver les actifs, suppose une relation plus étroite avec les institutions Panchayati Raj et les ONG à l'échelon des districts et au niveau local.

69. L'exécution du programme nécessitera la création de comités de coordination au niveau central et à celui des États et des districts. Le comité créé au niveau central comprendra la commission de planification et s'occupera des questions de politique générale, les comités des États et des districts étant quant à eux chargés de la planification, de l'examen et de l'exécution du programme.

70. Le programme de pays proposé nécessite une coordination et une supervision accrues à l'échelon des districts. Le PAM nommera un coordonnateur de district dans chacun des districts ciblés pour une action intensive. La décentralisation du personnel dans des bureaux auxiliaires a déjà été programmée dans trois États. Le PAM investira dans le développement des capacités de ses contreparties opérationnelles, y compris les ONG.



Stratégie de retrait

71. Elles ne seront pas les mêmes pour les trois composantes du programme de pays. Dans le cas de la composante nutrition et éducation, la stratégie de retrait du PAM sera orientée sur la mise en place d'un modèle approprié et son acceptation par le gouvernement dans le cadre de son programme ordinaire. Pour ce qui est de la composante VCT, un appui sera prévu durant une période maximale de trois ans dans chaque région, au cours de laquelle tous les travaux physiques seront achevés et l'infrastructure institutionnelle d'entretien établie, avec l'aide du gouvernement. Compte tenu de la couverture progressive des zones en fonction des bassins versants, le retrait d'une zone aura lieu à la fin de la période d'exécution de trois ans, la progression se faisant alors vers une zone différente.

Durabilité

72. La participation des communautés à la sélection et à l'exécution des activités, et le partenariat avec le gouvernement sont les arguments qui parlent le plus clairement en faveur de la pérennité de l'action. L'acceptation par le gouvernement de modèles de prestation améliorés pour des interventions dans les domaines de la nutrition et de l'éducation, en faisant appel à la participation communautaire, garantira la durabilité de l'action d'intervention. De même, la participation de la communauté, en particulier des femmes, au choix et à l'entretien des interventions des activités VCT représente une assurance importante de la pérennité de ces activités.

Évaluation

73. L'orientation du programme de pays sera axée sur les résultats, compte tenu de l'approche retenue, qui est d'élaborer un modèle et d'assurer la sensibilisation. Répondant aux besoins de la transparence, de l'établissement de rapports normalisés et de l'information fondamentale pour la gestion, le programme de pays accordera une attention spéciale à la sélection d'indicateurs du succès en accord avec les départements compétents partenaires.
74. Le fait de cibler les États et les districts où l'insécurité alimentaire est la plus marquée, dont l'infrastructure sociale (alphabétisation, disparité entre les sexes, etc.) et institutionnelle (système public de distribution, soins de santé primaires, etc.) est insuffisante a des répercussions pour le système de suivi et d'évaluation et entraînera des coûts additionnels. De manière à optimiser l'efficacité des coûts, le système de suivi et d'évaluation sera conçu autour de deux orientations stratégiques (la décentralisation, et les femmes comme agents essentiels du changement). Sa forme finale sera déterminée par la sélection et la génération d'une information qui ait un sens pour la vie des femmes. La nouvelle orientation sur la décentralisation garantira des décisions plus rapides et plus efficaces en ce qui concerne la gestion des activités, en particulier grâce aux contrôleurs de district.
75. Les indicateurs de succès ventilés par sexe entreront dans trois catégories, conformément au cadre général du PAM de gestion axée sur les résultats (voir annexe II):
- promouvoir la sécurité alimentaire immédiate:
 - un nombre accru de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire bénéficieront des programmes d'aide alimentaire;
 - diminution du nombre de ménages connaissant un déficit alimentaire durant plus de trois mois;
 - amélioration de la ponctualité de la distribution des vivres;



- promouvoir des approches novatrices de l'aide alimentaire:
 - accroître les contributions des partenaires aux projets appuyés par le PAM;
 - conception novatrice du programme adopté par le gouvernement;
 - promouvoir la sécurité alimentaire à plus long terme:
 - réduction des taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans;
 - augmentation du pourcentage des filles qui terminent l'école élémentaire;
 - augmentation du nombre de ménages pauvres participant à la gestion des bassins versants, aux activités agricoles et forestières;
 - augmentation du pourcentage de femmes dans les comités qui s'occupent de l'aide alimentaire.
76. Des enquêtes de référence et mini-enquêtes participatives seront effectuées pour chaque activité sur une base sélective. Ces méthodes sont d'un bon rapport coût-efficacité et entraînent une participation accrue des femmes. Dans les zones où le FIDA et le PAM ont des activités conjointes, les stratégies complémentaires de suivi et d'évaluation employant ces éléments seront utilisées. Les services ACV du PAM travailleront avec l'organisation nationale chargée des enquêtes par échantillons et le Bureau central des statistiques pour effectuer les enquêtes en recourant aux indicateurs, existants ou nouveaux, directement pertinents pour évaluer les résultats du programme de pays.

Activités complémentaires

77. Outre les activités énumérées ci-dessus et sous réserve de la disponibilité des ressources, des activités complémentaires sont envisagées en partenariat avec le gouvernement, d'autres institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG. Il s'agit des activités ci-après:
- **Améliorer le statut nutritionnel par le biais d'une nutrition d'appoint enrichie et d'une commercialisation sociale.** Un programme appuyé par l'ACDI visant à fournir une assistance technique à trois États pour enrichir les aliments fournis à l'ICDS existe depuis trois ans. Un élargissement de ce programme à d'autres États intéressés par la promotion de l'utilisation des aliments enrichis dans le cadre de l'ICDS entraînerait la production d'environ 168 000 tonnes d'aliments enrichis par an durant trois ans. Cela permettrait de toucher environ 5,6 millions d'enfants de moins de 6 ans et de femmes enceintes et mères allaitantes, pour un coût de quelque 5,0 millions de dollars.
 - **Appui à la lutte contre la tuberculose.** Cette activité serait destinée à trois zones urbaines. Les tuberculeux recevraient environ 15 kilogrammes de vivres par mois durant six mois. Environ 250 000 patients recevraient cette aide sur cinq ans. Au total, les besoins en vivres s'élèveraient à quelque 22 500 tonnes pour un coût de 4,2 millions de dollars.
 - **Lutte contre le VIH/SIDA.** Un appui similaire à celui qui est mis en place pour la tuberculose sera élaboré en partenariat avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et le gouvernement.
 - **Appui aux activités de lutte contre le travail des enfants.** Cette activité appuierait le programme national d'élimination du travail des enfants, qui offre une scolarisation en internat aux enfants qui ont été retirés des usines et d'autres environnements de travail. Le PAM travaillerait en collaboration étroite avec l'OIT et le Ministère du travail et



fournirait 2 000 tonnes de produits alimentaires à 500 centres, venant en aide à 20 000 enfants, dont 75 pour cent seraient des filles.

- **Programme élargi d'alimentation scolaire.** Ce programme fournira un appui à cinq autres districts, soit 1,12 million d'enfants scolarisés de la première à la huitième; 160 000 filles recevront des rations à emporter. Cela représenterait 123 000 tonnes de vivres sur cinq ans pour un coût d'environ 46 millions de dollars.

Évaluation

78. Un examen conjoint à mi-parcours (gouvernement/PAM) et une évaluation du programme de pays seront effectués à la fin de la deuxième et de la cinquième années. Y participeront des spécialistes des disciplines concernées; ce travail dépendra des données élaborées par la section de suivi et d'évaluation du bureau de pays (voir paragraphes 72 à 76).

RECOMMANDATION

79. Pour le programme de pays proposé pour l'Inde, qui couvre la période 2003–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 123,8 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 74,0 millions de dollars pour des activités complémentaires.



ANNEXE I**RESUME DU SSP POUR L'INDE (WFP/EB.2/2001/4/2)**

Malgré une forte croissance économique (d'environ six pour cent) et bien que l'autosuffisance céréalière ait été réalisée à l'échelon national, les indicateurs du développement humain ne se sont guère améliorés en Inde, où l'on compte un quart de la population sous-alimentée du monde. Près de la moitié des enfants indiens souffrent de malnutrition et d'un retard de croissance. Les carences en micronutriments telles que l'anémie et les carences en vitamine A et en iode sont répandues chez les femmes enceintes. Environ un enfant de moins de cinq ans sur deux souffre de malnutrition. Trente-trois pour cent d'entre eux souffrent d'insuffisance pondérale à la naissance et 69 sur 1 000 meurent avant l'âge de un an. Si le taux d'alphabétisation des femmes est faible à l'échelon national (43 pour cent), il est d'un niveau déplorable (16 pour cent) dans les régions où sévit l'insécurité alimentaire. L'indicateur du développement humain (IDH) est de 0,55, l'indicateur sexospécifique du développement humain de 0,53, et l'indicateur de l'habilitation des femmes de 0,24, soit des niveaux bien inférieurs à la moyenne enregistrée pour les pays en développement. De plus, l'Inde reste un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), où le revenu annuel par habitant est de 430 dollars E.-U.

Il existe déjà en Inde toute une gamme sans pareille de programmes nationaux d'aide alimentaire. Mais ces programmes n'atteignent souvent pas les segments les plus vulnérables de la population et ne sont pas très efficaces dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte. Face à une telle situation, le schéma de stratégie du PAM (avril 2003 à mars 2008) mettra l'accent sur les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les filles, qui vivent dans les districts où l'insécurité alimentaire est la plus forte des Etats les moins développés de l'Inde. Le PAM adoptera une stratégie par zone qui peut efficacement combler les carences des prestations locales des programmes d'aide alimentaire. Cette intervention est conforme au programme de décentralisation du gouvernement et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. En faisant la démonstration de modèles de développement qui donnent de bons résultats, le PAM entend mobiliser les politiques et les ressources en faveur des populations qui souffrent de la faim et aider le gouvernement à rendre ses programmes d'aide alimentaire plus efficaces. De plus en plus d'efforts seront déployés pour harmoniser l'aide alimentaire du PAM avec les ressources nationales, tant alimentaires que non alimentaires, afin de pouvoir progressivement diminuer les apports du PAM.

Toute la stratégie est conçue pour lutter contre la discrimination socioéconomique particulière dont souffrent les femmes et les filles (l'autre priorité du Plan-cadre). Elle tirera parti des programmes nationaux d'aide alimentaire mis en œuvre à l'appui des services de développement intégré de l'enfant (ICDS): le programme national d'appui nutritionnel à l'enseignement primaire; les programmes de lutte contre la pauvreté et de développement rural; et les programmes visant à atténuer les effets des catastrophes. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le programme de pays mis en œuvre en Inde répondra aux objectifs 1, 2 et 3: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver (en particulier dans les zones fréquemment sujettes aux catastrophes). La collaboration avec les ONG et d'autres institutions des Nations Unies telle que le Fonds



international de développement agricole (FIDA) renforcera les interventions en fournissant des articles non alimentaires et un appui technique.

Compte tenu du contexte relativement favorable existant en Inde du point de vue des politiques, des programmes et des ressources, le futur programme de pays aura pour objet principal de jouer un rôle de catalyseur en mettant au point des approches novatrices. Par un ensemble d'interventions liées à l'aide alimentaire, le PAM, en partenariat avec les organisations communautaires, les collectivités locales et les ONG, créera une synergie en faveur de la sécurité alimentaire immédiate et à terme. Cette approche consistant à élaborer des modèles d'interventions alimentaires propices au développement servira de point de départ pour défendre la cause des pauvres qui souffrent de la faim et pour renforcer les programmes en cours ou nouveaux.

Cette nouvelle stratégie du PAM dans le pays a été élaborée au cours d'un travail de deux ans d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et après avoir effectué des examens spéciaux des secteurs de l'alimentation scolaire, de l'appui nutritionnel aux femmes et aux enfants et de la sécurité alimentaire dans les zones tribales et dans les zones sujettes aux catastrophes naturelles. Ce travail a été suivi par une mission d'analyse de la politique générale qui a étudié le rôle stratégique du PAM en Inde. Le présent SSP tient également compte des conclusions de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde (avril 1997-mars 2002). Le processus d'élaboration du présent SSP a été synchronisé avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le Plan quinquennal du Gouvernement indien.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVES DURANT LE DEBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR L'INDE

Le Conseil a souscrit à la stratégie présentée dans le SSP et a appuyé l'accent mis sur les activités de plaidoyer et l'utilisation des activités du PAM comme approches modèles qui pourraient être reproduites par le gouvernement pour améliorer ses programmes de développement en relation avec la sécurité alimentaire. De nombreux membres se sont déclarés satisfaits de la place accrue accordée aux filles et aux femmes. Le Secrétariat a expliqué que, si une attention spéciale était accordée aux enfants de moins de 3 ans, le PAM ne limiterait pas son assistance à ce groupe d'âge. Plusieurs membres ont encouragé le PAM à étudier plus avant la possibilité de créer un effet de synergie avec les organisations des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG.

Les membres ont noté avec satisfaction la décentralisation de la gestion des programmes du PAM proposée dans le SSP, et la place accrue faite aux consultations locales et à la participation communautaire. Un membre a encouragé le PAM à étudier la possibilité d'accroître la participation de la communauté aux services du développement intégré de l'enfant (ICDS).

Le Conseil a relevé l'étroite collaboration entre le bureau du PAM et le Gouvernement de l'Inde dans la formulation du SSP qui avait duré deux ans.



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR L'INDE (2003–2007)**

Résumé	Indicateurs de résultats/performance	Moyens de mesure/vérification	Hypothèses et risques
<p>But</p> <p>1. Sécurité alimentaire durable pour un nombre accru de personnes vivant dans les États/districts/communautés/ménages où l'insécurité alimentaire est la plus marquée</p>	<p>Impact¹</p> <p>1. Meilleur accès aux vivres tout au long de l'année pour la plupart des ménages qui vivent dans l'insécurité alimentaire</p> <p>1.1 Diminution du nombre de familles connaissant un déficit alimentaire de plus de trois mois</p> <p>1.2 Diminution dans les zones ciblées du nombre de ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté</p>	<p>Mini-enquêtes participatives (MEP)², données de l'Organisation nationale d'enquêtes sur échantillons (NSSO)³</p>	
	<p>2. Meilleure utilisation des aliments et amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants</p> <p>2.1 Diminution du nombre d'enfants sous-alimentés de moins de 3 ans (poids pour l'âge) dans les zones cibles</p> <p>2.2 Réduction du taux de mortalité des nourrissons (filles et garçons) dans les zones cibles</p>	<p>MEP, Système d'enregistrement des échantillons de la NSSO, Enquête nationale sur la santé des familles/Bureau national de la surveillance de la nutrition: données permettant d'évaluer l'impact dans les districts</p> <p>Évaluations annuelles du programme, et réunion semestrielle sur l'amélioration de la performance</p> <p>MEP, registres des écoles</p>	

¹ L'Inde, en tant que signataire de la déclaration issue du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, s'est engagée à "réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015". Les indicateurs en tiennent compte ainsi que des objectifs du dixième plan quinquennal du pays.

² Ces mini-enquêtes seront effectuées dans un échantillon de communautés en utilisant des méthodes participatives, et compte tenu des relevés de la fréquence des famines saisonnières et des mesures des changements d'aliments, de nutrition et d'éducation tels que perçus par les populations elles-mêmes, et particulièrement les femmes.

³ La NSSO, en collaboration avec les bureaux des statistiques des États et des districts, facilitera l'accès aux données recueillies au niveau des districts et dans les villages sélectionnés de manière aléatoire.



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR L'INDE (2003–2007)**

Résumé	Indicateurs de résultats/performance	Moyens de mesure/vérification	Hypothèses et risques
	<p>3. Amélioration du niveau d'instruction, en particulier des filles</p> <p>3.1 Augmentation du taux d'alphabétisation féminin dans les districts ciblés</p>		
<p>Objectif</p> <p>1. Les communautés et ménages ciblés vivant dans l'insécurité alimentaire prennent des mesures pour améliorer durablement leurs moyens de subsistance</p>	<p>Effets <i>(objectifs visés pour la période de cinq ans, à réexaminer à mi-parcours)</i></p> <p>1. Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages</p> <p>1.1 Pourcentage des ménages ciblés recourant à des pratiques améliorées de gestion des bassins versants, d'exploitation agricole et forestière (objectif: 80 pour cent)</p> <p>1.2 Pourcentage des terres arables cultivées dans les zones ciblées (objectif: augmentation de 20 pour cent)</p> <p>1.3 Tonnes de céréales stockées dans les banques céréalières (objectif: augmentation de 20 pour cent)</p> <p>1.4 Pourcentage de femmes des ménages ciblés participant aux banques céréalières et aux groupements d'entraide (objectif: 50 pour cent)</p> <p>1.5 Nombre de familles endettées auprès d'usuriers (objectif: réduction de 20 pour cent)</p>	<p>MEP, registres des services gouvernementaux et des groupements d'entraide</p>	<p>La participation des ONG multiplie les possibilités de succès.</p> <p>La décentralisation est mise en place à l'échelle des districts et des ressources suffisantes sont attribuées.</p>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR L'INDE (2003–2007)**

Résumé	Indicateurs de résultats/performance	Moyens de mesure/vérification	Hypothèses et risques
	<p>2. Satisfaction des besoins nutritionnels des mères et des enfants (appui aux ICDS)</p> <p>2.1 Pourcentage des enfants et des femmes enceintes des ménages ciblés dont l'apport nutritionnel, y compris en micronutriments équivaut au moins à 80 pour cent de l'apport journalier recommandé (objectif: 50 pour cent)</p> <p>2.2 Pourcentage de mères allaitantes utilisant des méthodes améliorées de sevrage et de soins des enfants (objectif: 30 pour cent)</p> <p>2.3 Pourcentage des groupements féminins participant activement aux ICDS (objectif: 20 pour cent)</p> <p>2.4 Pourcentage des enfants de 3 à 6 ans participant aux activités préscolaires informelles</p>	MEP, registres des ICDS, données de l'Enquête nationale sur la santé des familles	Amélioration de l'efficacité des ICDS et participation accrue des communautés à l'appui aux ICDS et aux activités sanitaires.
	<p>3. Amélioration du niveau d'instruction des femmes et des filles</p> <p>3.1 Pourcentage de filles achevant l'école élémentaire (objectif: augmentation de 50 pour cent)</p> <p>3.2 Pourcentage des femmes ciblées qui ont terminé les cours d'alphabétisation fonctionnelle et d'instruction sanitaire (objectif: 50 pour cent)</p> <p>3.3 Pourcentage de femmes ayant achevé les cours d'alphabétisation et d'instruction sanitaire qui participent à la prise des décisions et aux activités de développement (objectif: 50 pour cent)</p>	MEP, registres des écoles	<p>Le gouvernement s'est engagé à rendre les écoles plus attrayantes (amélioration des bâtiments, formation des enseignants, hygiène, etc.).</p> <p>La communauté s'intéresse de près aux questions liées à l'éducation et participe aux programmes d'alimentation scolaire (comités créés dans les écoles).</p>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR L'INDE (2003–2007)**

Résumé	Indicateurs de résultats/performance	Moyens de mesure/vérification	Hypothèses et risques
<p>2. Jouer un rôle de catalyseur pour renforcer les programmes/ politiques d'aide alimentaire en cours afin d'éliminer la faim dans les zones où l'insécurité alimentaire est la plus marquée</p>	<p>4.1 Degré de participation du PAM aux comités de lutte contre la faim créés au niveau national et à celui des États</p> <p>4.2 Degré d'adoption par le gouvernement de modes novateurs de conception des programmes visant à favoriser le développement, en vue de leur reproduction</p> <p>4.3 Montant des ressources dépensées chaque année par le gouvernement et les donateurs à l'appui des activités d'aide alimentaire</p> <p>4.4 Degré d'intégration des stratégies d'aide alimentaire aux autres stratégies dans les documents finals du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</p>	<p>Documents du Gouvernement indien, des États et des autres donateurs</p>	<p>Il est prévu de travailler en synergie. Le gouvernement continue d'appuyer:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les groupes cibles tandis qu'ils prennent de nouvelles mesures pour réduire leur vulnérabilité; ➤ l'augmentation du nombre de communautés et de ménages vivant dans l'insécurité alimentaire ciblés.
<p>Extrants</p> <p>1. Préservation et développement des actifs des communautés et ménages ciblés, VCT</p>	<p>1.1 Quantités de vivres distribués par nombre de participants (ventilés par sexe)</p> <p>1.2 Nombre d'ouvrages d'irrigation construits et nombre d'hectares supplémentaires irrigués dans la zone cible</p> <p>1.3 Superficie de terres nivelées, nombre de diguettes et de terrasses achevées</p> <p>1.4 Hectares de forêts régénérées</p> <p>1.5 Nombre de banques céréalières construites</p> <p>1.6 Montant des fonds générés utilisés par le comité de développement villageois, en particulier pour les activités prioritaires recensées par les femmes</p>	<p>MEP, système de suivi des produits du PAM</p> <p>Réunions trimestrielles des équipes (gouvernement/PAM) chargées de l'exécution des activités dans chaque État</p> <p>Rapport trimestriel sur l'état d'avancement des activités, résumé lors des réunions conjointes</p>	<p>Absence d'épidémie majeure dans la zone cible.</p> <p>Absence de catastrophe naturelle dans la zone cible.</p> <p>Distribution des vivres en temps voulu, en fonction des pénuries saisonnières.</p> <p>Le gouvernement continue de respecter ses engagements financiers de manière soutenue.</p>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR L'INDE (2003–2007)**

Résumé	Indicateurs de résultats/performance	Moyens de mesure/vérification	Hypothèses et risques
	<p>Groupes constitués et ayant reçu une formation</p> <p>1.7 Nombre de groupements féminins constitués et ayant reçus une formation</p> <p>1.8 Nombre de groupements d'usagers établis pour préserver et entretenir les actifs communautaires</p>		
<p>2. Les mères et enfants vulnérables ciblés peuvent satisfaire à leurs besoins nutritionnels immédiats (appui aux ICDS)</p>	<p>2.1 66 000 tonnes d'aliments enrichis d'appoint sont distribuées à 2 440 000 bénéficiaires durant 240 jours par an (20 jours par mois), en temps voulu, dans les centres ICDS</p> <p>2.2 Nombre de sessions d'éducation nutritionnelle et sanitaire, y compris suivi de la croissance/conseils, ayant eu lieu et nombre des femmes ciblées en bénéficiant chaque année</p> <p>2.3 Nombre de journées sanitaires organisées dans 50 pour cent de la zone cible par an</p> <p>2.4 Insertion des adolescentes ciblées dans 20 pour cent des centres ICDS</p> <p>2.5 Nombre de collations en milieu de matinée servies aux enfants de 3 à 6 ans qui fréquentent les activités préscolaires des centres Anganwadi</p> <p>2.6 Quantité d'aliments enrichis produits localement</p> <p>2.7 Nombre de trousse de matériel éducatif préscolaire et formation par les travailleurs Anganwadi</p>	<p>Réunions trimestrielles des chefs d'équipe du programme de pays pour chaque activité. Examen par le groupe de l'état d'avancement du programme et de ses effets sur le groupe cible</p> <p>Réunion annuelle du Comité consultatif de l'aide alimentaire et réunion semestrielle du Sous-comité consultatif de l'aide alimentaire</p>	<p>Un réseau puissant et fonctionnel d'institutions Panchayati Raj a été mis en place pour appuyer les activités du programme.</p> <p>Le personnel est en place.</p> <p>Les centres auxiliaires sont ouverts et fonctionnent.</p> <p>Les volontaires chargés de la sensibilisation sont opérationnels.</p>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR L'INDE (2003–2007)**

Résumé	Indicateurs de résultats/performance	Moyens de mesure/vérification	Hypothèses et risques
<p>3. Vivres pour l'éducation, alphabétisation et formation</p>	<p>Les programmes d'alphabétisation et de formation sont exécutés</p> <p>3.1 Quatre-vingt pour cent des femmes visées chaque année ont reçu des vivres en échange de leur participation aux cours d'alphabétisation fonctionnelle du programme de pays</p> <p>3.2 Vingt-cinq pour cent du programme est géré sur un mode décentralisé par les institutions Panchayati Raj</p> <p>Le programme d'alimentation scolaire et les mesures d'incitation mises en place pour les filles sont opérationnels</p> <p>3.3 Quatre-vingt pour cent des filles ciblées (de la quatrième à la huitième classes) reçoivent des rations à emporter durant 10 mois pour chaque année du programme de pays</p> <p>3.4 Quatre-vingt pour cent de tous les écoliers ciblés de la première à la huitième classes reçoivent des repas scolaires durant au moins 160 jours par année d'exécution du programme de pays jusqu'à la fin du projet</p> <p>3.5 Quatre-vingt pour cent des enfants ciblés, de la première à la huitième classes, bénéficient de visites médicales, d'acide folique et de fer, et du déparasitage</p>		<p>Personnel et bâtiments en place.</p> <p>Apports complémentaires du Département de la santé.</p>



ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DE L'INDE (2003–2007)

Activités fondamentales

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	111 875	123 125	165 000	400 000
Produits alimentaires (valeur)	31 325 000	34 081 000	22 850 000	88 256 000
Transport extérieur	11 187 000	12 312 000	9 520 000	33 025 000
Autres COD	849 753	1 021 000	669 770	2 540 523
Total, coûts opérationnels directs	43 362 000	47 415 000	33 040 000	123 822 000
CAD ¹				8 454 500
CAI ²				10 317 500
Total, coûts pour le PAM				142 594 000
Contribution du gouvernement	38 900 000	37 400 000	99 700 000	176 005 000

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DE L'INDE (2003–2007)

Activités complémentaires

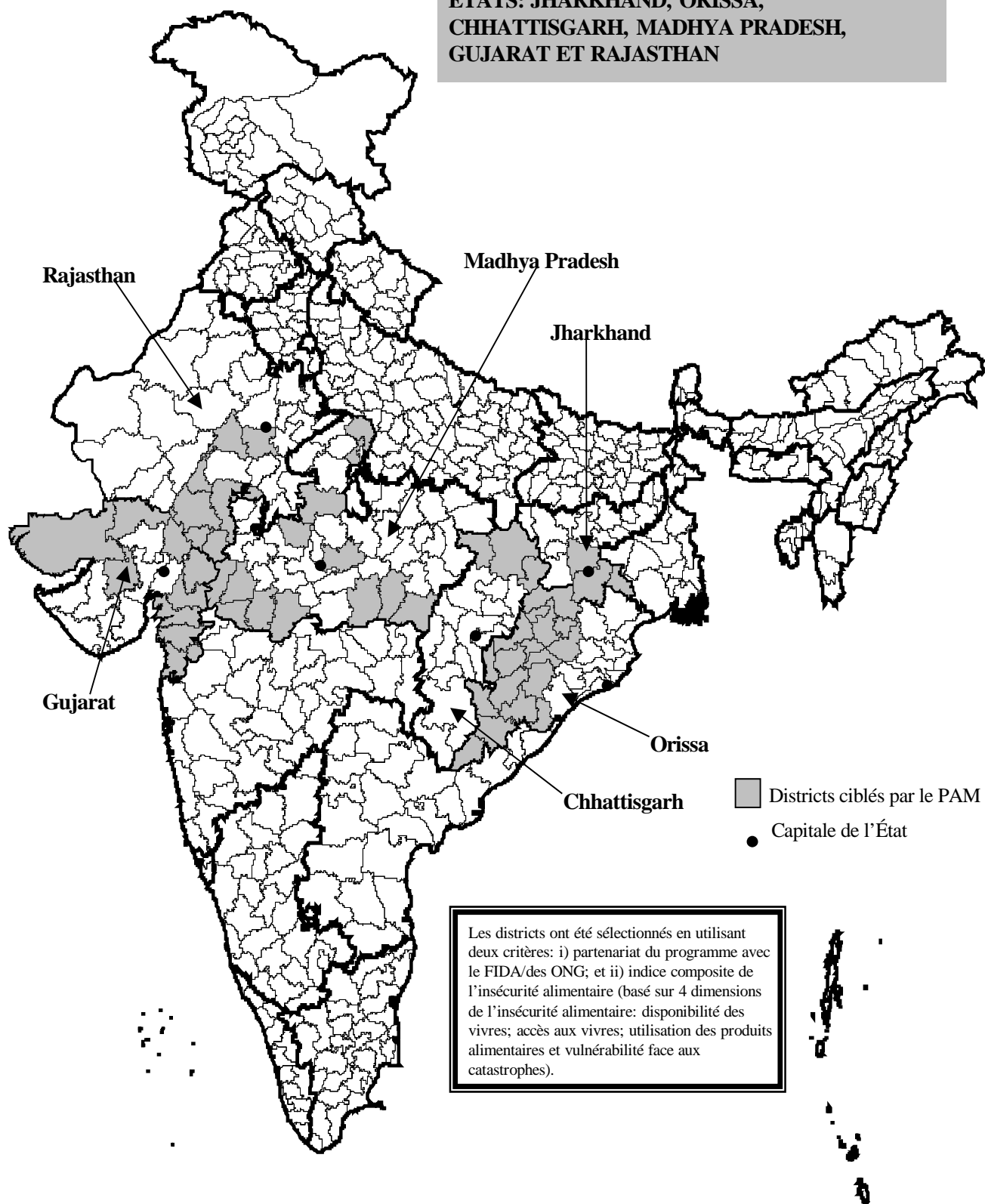
	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	21 90	22 50	22 5	10 0	123	199 90
Produits alimentaires (valeur)	15 33	2 92	2 5	1 3	34	56 50
Transport extérieur	2 19	1 23	1 2	550 0	12	17 50
Autres COD	324	333	333	148	1	2 90
Total, coûts opérationnels directs	17 52	4 16	4 1	1 8	46	74 00
CAD ¹						4 40
CAI ²						6 10
Total, coûts pour le PAM						84 60
Contribution du gouvernement	24 90	5 91	5 5	2 6	36	75 90

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

ANNEXE IV

DISTRICTS CIBLÉS PAR LE PAM DANS LES SIX ÉTATS: JHARKHAND, ORISSA, CHHATTISGARH, MADHYA PRADESH, GUJARAT ET RAJASTHAN



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ICDS	Services de développement intégré de l'enfant
MEP	Mini-enquêtes participatives
NSSO	Organisation nationale d'enquêtes sur échantillons
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SMI	Santé maternelle et infantile
SSP	Schéma de stratégie de pays
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail